

# Qu'est-ce qu'une prophylaxie Pré-exposition à la COVID-19 ?

Il s'agit de médicaments destinés à empêcher un virus de se fixer et de pénétrer dans les cellules humaines. Ces médicaments protègent votre organisme contre la maladie.



Les personnes âgées de 12 ans et plus pourraient bénéficier d'une prophylaxie pré-exposition dans le cadre de la prévention du virus de la COVID-19 si :

- Elles pèsent au minimum 40 kg (88 livres).
- Elles ne sont pas actuellement infectées par la COVID-19.
- Elles présentent une immunodéficience modérée à sévère.
- Leur médecin-traitant leur a défendu de prendre un vaccin contre la COVID-19.

## Puis-je recevoir une prophylaxie pré-exposition contre la COVID-19 si j'ai récemment reçu un vaccin contre la COVID-19 ?

La prophylaxie pré-exposition peut réduire la réponse immunitaire de votre corps au vaccin COVID-19. Vous devez patienter pendant au minimum deux semaines après votre vaccination contre la COVID-19 pour recevoir ce traitement.

## Comment le prendre ?

Vous recevrez deux injections intramusculaires distinctes (médicament administré en profondeur dans les muscles).

## Combien cela coûte-t-il ?

Le médicament proprement dit est fourni gratuitement par le gouvernement fédéral. Toutefois, votre médecin-traitant peut décider de vous facturer l'inoculation du traitement, lesquels frais seront facturés à votre compagnie d'assurance et le patient peut également s'acquitter d'une quote-part de ces frais.